

Communiqué de presse

Réouverture du restaurant du Lac de la Prade : avis aux candidats !



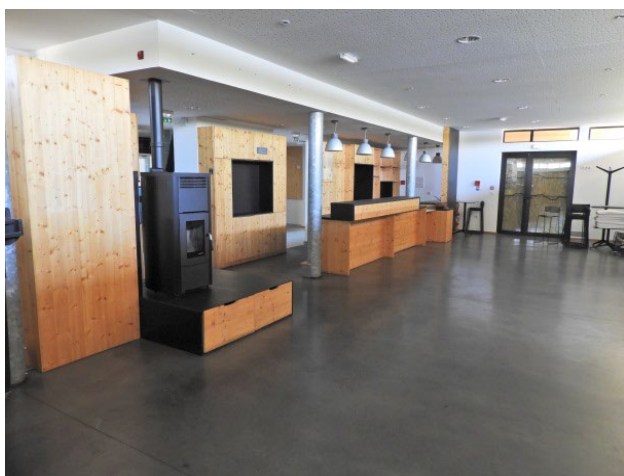
La Communauté de Communes du Bazadais souhaite mettre à la disposition d'un opérateur économique son bâtiment aménagé et entièrement équipé en restaurant/bar, implanté sur le site naturel et touristique du Lac de La Prade à Bazas.

Un bail commercial comme contrat

Ce bâtiment a été désaffecté et déclassé par délibération en date du 28 avril 2021, en vue d'être intégré au domaine privé de la collectivité. Il s'agira donc d'un bail soumis au statut des baux commerciaux tels que prévus par le Code du Commerce. Il est consenti pour une durée de 9 ans, du 1er juin 2023 au 31 mai 2032. Le loyer est fixé à 1 550 € HT, soit 1 860€ TTC.

Un cadre naturel exceptionnel

L'ensemble immobilier est constitué de quatre modules entourés de terrasses. Ce cadre naturel permet aux clients de s'immerger dans le paysage. L'Espace Naturel Sensible (ENS) du lac de La Prade, à 5 km de Bazas, abrite une flore et une faune exceptionnelles. Cette retenue d'eau offre aux usagers une zone de quiétude propice à l'observation des oiseaux ou des orchidées. Un sentier pédestre balisé et des aménagements pédagogiques facilitent l'observation et la découverte de toutes les espèces recensées. Des pontons de pêche et tables de pique-nique sont à disposition.

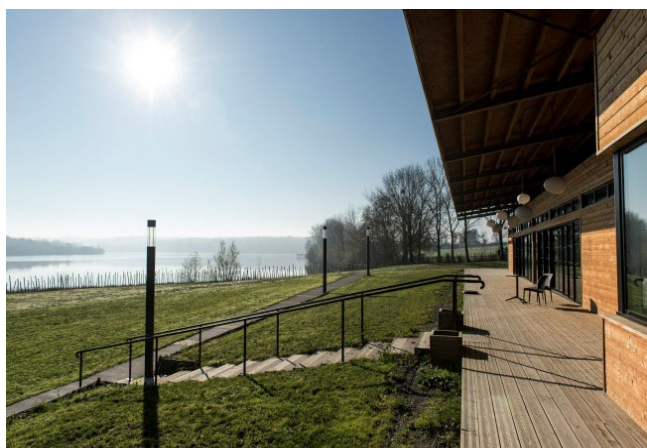


Favoriser et valoriser les produits locaux

La Communauté de Communes du Bazadais souhaite, via le restaurant, mettre en valeur les productions de qualité et labellisées du territoire (la race bovine bazadaise, les chapons de Grignols, le veau sous la mère, les cultures maraichères biologiques...). Elle souhaite également organiser une relation efficace, directe et durable entre les gisements de production et les consommateurs locaux ou de passage. L'offre de restauration devra donc veiller à proposer une cuisine conviviale, de qualité, valorisant les productions locales et les approvisionnements en circuits-courts.

Des critères pour candidater

Les personnes souhaitant faire acte de manifestation d'intérêt devront être à même de démontrer leurs compétences et leurs motivations à s'investir dans un commerce de cette nature. Ils devront disposer d'une expérience professionnelle probante dans le domaine de la gestion d'entreprises commerciales de restauration. Ils devront également être en mesure de disposer de financements pour lancer l'activité et en assurer le fonctionnement de manière pérenne.



Informations pratiques

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 25 avril 2023 à 12h30.

Les candidats doivent prendre connaissance du règlement s'appliquant au présent appel à manifestation d'intérêt. Les documents peuvent être retirés gratuitement :

- au siège, 364 lieu-dit « Coucut » 33430 BAZAS,
- sur le site : <https://demat-ampa.fr/>,
- sur demande adressée par courriel à contactbazas@cdcdubazadais.fr

Des visites du site sont possibles.

Les candidats retenus seront reçus en audition, fin avril 2023.

Contacts :

Madame Sophie PUYO,
Directrice Générale des Services
tél : 05.56.25.50.53
courriel : dgs@cdcdubazadais.fr

Monsieur Thierry POULARD
Responsable des services techniques
Tél. : 05.56.52.28.81
courriel : directiontechnique@cdcdubazadais.fr

